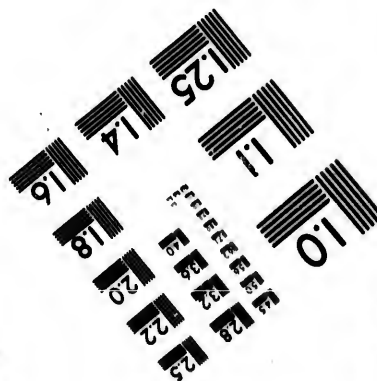
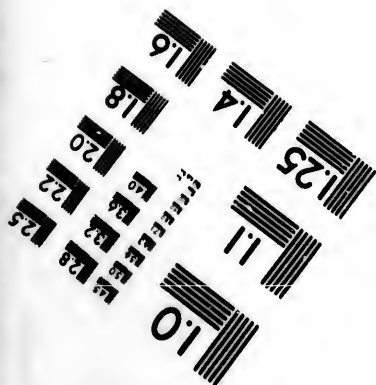
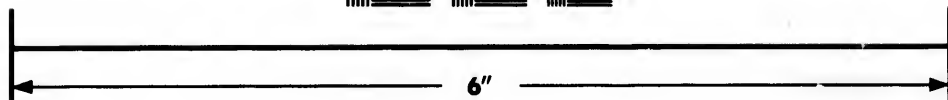
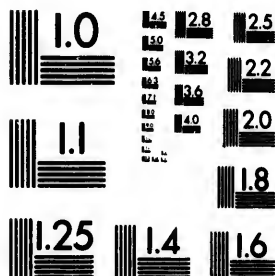


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5 1.8 2.0 2.2 2.5
2.8 3.2 3.6 4.0 4.5

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 3.5 4.0 4.5 5.0

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

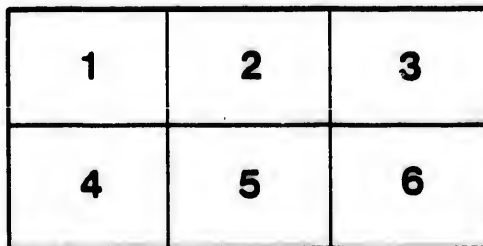
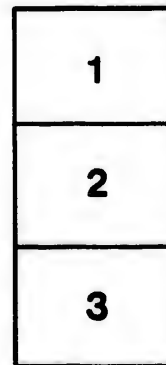
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

CIRCULAIRE
AU
CLERGE ET AUX FIDÈLES DU DIOCESE DE MONTREAL
AU SUJET DE
L'EMPRUNT ROMAIN.

MONTREAL, LE 25 JUILLET 1866.

Bien aimés Frères et Enfants chéris,

Notre Père commun a jugé à propos d'avoir recours au crédit public pour effectuer un emprunt de soixante millions de francs. J'en ai été informé par une lettre que le Nonce Apostolique de Paris, Mgr. Chigi, m'adressait le 24 mai dernier, et je m'empresse, au retour de la Visite Pastorale, de vous en faire part, en vous transmettant, avec la présente, les documents officiels marqués A et B, qui vous mettront parfaitement au fait de cette question financière.

Cet emprunt doit être très facile à réaliser. Car, pour l'univers catholique qui est appelé à y contribuer, c'est une bien modique somme que celle de 60,000,000 de francs qui lui est demandée.

Cet emprunt doit être très avantageux aux prêteurs. Car, comme le dit le digne Evêque de Nîmes: "Les titres seront de 500 fr. capital nominal, mais le versement réel ne sera que de 330 fr., bénéfice net, par conséquent, de 170 fr. sur le capital de chaque titre, au moment de la souscription, et pour les 330 fr. déposés, on retirera un intérêt annuel de 25 fr., ce qui donne réellement un intérêt de 7½ pour 100. On comprendra sans peine combien un tel placement est fructueux pour le prêteur." (Circulaire du 19 Avril 1866).

Cet emprunt est sûr, ajoute le même Evêque de Nîmes. Car "personne n'ignore avec quelle irréprochable exactitude le Gouvernement Pontifical a toujours satisfait à ses créanciers!... Que si quelque nouvelle révolution venait à le

remplacer momentanément par un autre pouvoir, la dette resterait sa crée pour ses spoliateurs." (Circulaire du 19 Avril 1866).

Cet emprunt n'a rien qui doive surprendre. Car, dit le Cardinal de Bonnechose, Archevêque de Rouen: "Ne voyons-nous pas, de nos jours, tous les princes de l'Europe avoir recours au même moyen? Et n'est-il un seul qu'on ait réduit, comme Pie IX, à perdre les quatre cinquièmes de ses ressources? Il subsiste pourtant dans cette situation si difficile depuis six ans. Malgré sa gêne, il pourvoit à tout, et fait face à tous ses engagements.... Voilà le prodige qu'opère en notre faveur la divine Providence au moyen des libéralités des fidèles. Continuons, N. T. C. F., à servir ainsi d'instruments à un Dieu tout-puissant.... Renouvelons-nous chaque jour dans des sentiments de foi et d'espérance, et ne laissons échapper aucune occasion de donner à Jésus-Christ, dans la personne de son Représentant sur la terre, des témoignages d'amour et de dévouement." (Lettre du 21 Avril 1866).

Cet emprunt est de plus une bonne œuvre. Car, dit excellemment Mgr. l'Evêque de Perpignan: "Ce qui vous déterminera plus vite à répondre au nouvel appel du Souverain Pontife, c'est qu'en souscrivant à cet emprunt vous ferez mieux qu'une bonne affaire: votre souscription aura le caractère d'une œuvre catholique, elle allégera la douleur du St. Père, contribuera à

“assurer, avo son indépendance, l'indépendance de nos consciences.” (Lettre du 1er Mai 1866.)

Ces considérations sont plus que suffisantes pour déterminer ceux qui ont des capitaux à placer, à s'associer à cette œuvre éminemment utile au St. Siège. Aussi chacun de nous va se faire un devoir de travailler à la faire réussir par tous les moyens en son pouvoir, et surtout en donnant le bon exemple, par une souscription généreuse.

Les communautés comme les particuliers, les laïques aussi bien que les ecclésiastiques, il n'y a pas à en douter, s'empresseront de se procurer l'honneur d'être les créanciers du Gouvernement Pontifical.

Il me reste à vous citer un autre passage de la lettre de Son Excellence Mgr le Nonce Apostolique dans lequel vous verrez comment il faut procéder pour faire les placements dont il est question. La maison Edouard Blount & Cie., de Paris, qui a plusieurs fois rendu par son zèle et son dévouement d'importants services au Gouvernement du St. Siège, est chargée d'admettre cet emprunt dont la souscription cependant a lieu pour le compte direct du dit Gouvernement. MM. Edouard Blount & Cie. étant autorisés à ouvrir la souscription en France et partout où ils le jugeront opportun, ont accepté volontiers les offres que leur a faites M. Robert Murphy de se charger de placer en Amérique les obligations de cet emprunt.

Or M. Murphy, qui demeure à New-York, m'a écrit pour me demander le nom d'un citoyen qui voudrait être Agent pour cet emprunt à Montréal, et je lui ai recommandé comme d'habitude qualifié pour cet objet Alf. LaRocque, Ecr., l'un des Directeurs de la Banque d'Epargne de cette ville, et que vous connaissez tous. Ce sera donc à ce Monsieur que vous devrez vous adresser pour déposer votre souscription et pour en retirer, tous les six mois, l'intérêt. Comme la souscription à cet emprunt doit se fermer le 15 Septembre prochain, je prie chacun de se hâter, afin de ne point perdre l'occasion de favoriser une si bonne œuvre.

J'ai la confiance que Messieurs les Curés des villes et de la campagne, en venant à la Retraite Pastorale seront porteurs de nombreuses souscriptions à l'Emprunt Romain. Tout en formant des vœux ardents pour le plein succès de cette grande et noble entreprise, je vous bénis avec effusion de cœur, et je demeure de vous tous le très-humble et obéissant serviteur.

✠ IG. EV. DE MONTRÉAL.

A.

EMPRUNT ROMAIN

EMISSION EN AMERIQUE

QUATRE MILLIONS DE PIASTRES.

POUR assurer au Trésor des Etats du St. Siège une complète indépendance durant les négociations pendantes entre les gouvernements de France et d'Italie pour la liquidation de la dette de l'Etat Pontifical, Sa Sainteté le Pape Pie IX, par Acte Pontifical du 11 Avril 1866, a décrété l'émission, par souscription, d'un emprunt offert maintenant au public.

Quoique des emprunts précédents aient été effectués, presque au pair, Sa Sainteté, en considération de l'état présent du marché monétaire, voulant éviter d'imposer un sacrifice sur ceux qui seraient disposés à l'assister à surmonter ses embarras présents, et aussi présenter au capital un placement favorable, a décidé d'émettre cet emprunt à raison de 66 piastres (or) pour un bon de cent piastres (or).

Les bons payables au porteur sont de 500 francs ou de cent piastres (or); chacun portant intérêt annuel de cinq pour cent, en or, les coupons payables semi-annuellement le 1er d'Avril et le 1er d'Octobre, à Paris ou à New-York, Philadelphie et Nouvelle-Orléans, au taux courant de l'échange.

L'émission étant de 66 piastres (or) rapportera plus de sept et demi par cent d'intérêt sur le placement.

A partir de 1870, 12,000 piastres seront employées annuellement à acheter les bons; le montant de l'intérêt de ces bons rachetés sera employé à une plus simple réduction de la dette.

On espère que cet emprunt se recommandera de lui-même aux capitalistes en général et sans aucun doute à tous les bons catholiques qui ont à cœur de prouver que Sa Sainteté ne s'adresse jamais à eux en vain.

Aucun placement ne peut offrir une plus grande sécurité que celui qui est garanti comme celui-ci par la solvabilité d'un Etat qui a toujours rempli avec ponctualité tous les engagements de son Souverain.

Les souscriptions sont reçues et les coupons payés aux banques suivantes:

MM. Edouard Blount et Cie., Paris, France.
MM. Duncan, Sherman et Cie., rue Nassau, New-York.

MM. Drexel et Cie., No. 34, 3ème rue du Sud,
Philadelphie.

Les souscriptions sont aussi reçues par M.
John B. Murray, rus Nassau, No. 18, New-York.

B.

NONCIATURE APOSTOLIQUE }
EN FRANCE.

Paris, 20 mai 1866.

M. Robert Murphy, Paris,

MONSIEUR, — MM. Edouard Blount et Cie., chargés de l'émission du nouvel emprunt que le Saint-Père vient d'ordonner par son Décret Souverain du 11 Avril dernier, m'ont informé de l'offre que vous leur aviez faite de placer les coupens du dit emprunt en Amérique et des motifs qu'ils ont de croire aux succès de vos efforts. J'ai accueilli cette nouvelle avec une vive satisfaction, et je désire moi-même, monsieur, vous encourager dans vos bonnes intentions, et vous prier de ne rien négliger de ce qui peut vous permettre d'atteindre un but aussi juste et aussi utile au Gouvernement du Saint-Siège que celui que vous vous proposez. A cette fin, vous êtes spécialement invité à vous aboucher, surtout, avec Nos Seigneurs les

Archevêques et Evêques et avec les vénérables membres du Clergé, dont l'appui moral est indispensable pour grossir le nombre des souscripteurs parmi les fidèles. Et par ces lettres que vous pourrez exhiber aux Révérends Prélats et à tous les ecclésiastiques, je les prie instamment d'avoir la bonté de vous recevoir avec la plus grande bienveillance et de vous prêter toute l'aide en leur pouvoir pour le succès de l'entreprise. Dans ce but, je leur déclare que vous êtes, sous les ordres de MM. Edouard Blount et Cie., seul autorisé à négocier les coupens de l'emprunt pontifical en Amérique, et j'ajoute que la souscription est pour le compte immédiat du Gouvernement du Saint-Père.

Il me serait, monsieur, tout particulièrement agréable de savoir les noms des personnes qui ont déjà souscrit à l'emprunt ou qui ont aidé à la souscription.

Avec l'espoir que vos efforts seront promptement couronnés du plus complet succès, je suis heureux de vous donner l'assurance de mes sentiments de la considération la plus distinguée.

Le Nonce Apostolique en France,

(Signé,) † FLAVIO, archevêque de Myre.

